



Nicolas Arnoul (1608 - 1674) et les édiles marseillais : histoire d'un malentendu *par le Professeur Jean-Louis Blanc*

Nicolas Arnoul est venu à Marseille en 1665 nommé par Colbert « *Intendant de justice police et finances des fortifications de Provence et de Piémont et des galères de France* ». Il mourut à Marseille en 1674. En moins de 10 ans il a accompli à Marseille une œuvre considérable. Dès le début, les Echevins, dont cinq ans auparavant Louis XIV avait diminué l'autorité, s'opposèrent à lui, ce qui compliqua beaucoup leurs relations. Néanmoins il est à l'origine du passage à la modernité de Marseille ayant initié son extension, faisant sortir la ville de ses limites moyenâgeuses et agrandissant son port, le préparant ainsi à l'essor économique du siècle suivant.

Nicolas Arnoul naquit le 18 septembre 1608 à Paris. Son père était Trésorier de la maison du roi et sa mère était issue d'une riche famille picarde. On ne sait pas grand-chose de sa petite enfance. Il avait un frère aîné qui était premier commis de François Sublet des Noyers, personnage illustre du règne de Louis XIII, Contrôleur général des finances, Secrétaire d'État à la guerre, Surintendant des bâtiments du roi. Le poste de premier commis était un poste prestigieux, actuellement comparable à un poste de chef de cabinet, habituellement réservé aux membres de la famille des ministres. Sublet des Noyers était très pieux, proche des Jésuites dont il financera le noviciat. Probablement influencé par lui, le frère d'Arnoul décida brusquement d'arrêter sa carrière pour entrer dans l'ordre des Jésuites demandant à des Noyers de prendre à sa place son frère cadet.

A cette époque Nicolas était peu porté sur le travail, excellent escrimeur et cavalier, aimant bien s'habiller et parader à cheval ; c'était un « dandy » de l'époque et des Noyers qui connaissait bien la famille Arnoul était réticent à l'embaucher. Cependant, sermonné par son frère aîné, Nicolas modifia totalement sa présentation au point d'être embauché.

Le ministre lui confiera plusieurs missions d'importance : supervision des fournitures aux armées, examen des fortifications du Nord de la France. Très satisfait du travail d'Arnoul, Sublet des Noyers vanta ses mérites auprès de Richelieu qui décida de le prendre à son service.

En 1640 le Cardinal le nomma Commissaire général de la Marine du Levant. À cette époque le département de la Marine comportait la Marine à voile et les galères. Il y avait une flotte du Ponant et une flotte du Levant qui était basée à Toulon. Sitôt installé il se mit immédiatement au travail proposant un ambitieux programme : extension de l'arsenal avec construction d'entrepôts, cure du port et agrandissement de la ville. Tout ceci en parfaite harmonie avec les Consuls de la ville. Arnoul ne resta que deux ans à Toulon car, en 1642, au décès de Richelieu il fut rappelé à Paris par Mazarin qui lui demanda de passer à son service, ce qu'Arnoul refusa préférant retourner avec Sublet de Noyers. Lorsque ce dernier se retira des affaires peu avant son décès en 1645, Arnoul espérait prendre sa succession, mais Mazarin préféra nommer un ami à lui Michel le Tellier (dont le fils sera le ministre Louvois). Arnoul prit très mal cette nomination et se retira des affaires.

Il avait gagné beaucoup d'argent avec ses fonctions de fournisseur aux armées et il venait aussi d'hériter de son père en 1640. Il se maria en 1643 avec Geneviève Sauger qui lui apportait une dot importante. Il put ainsi acquérir la Seigneurie de Lormoy près de Monthléry, magnifique domaine avec manoir, dépendances, bois et terrains agricoles arrosés par l'Orge. Il passa quinze ans à mettre en valeur ce vaste domaine, mais en 1660 il fit une affaire catastrophique : il se laissa convaincre par le Duc de Mazarin (époux d'une des nièces du cardinal, Hortense Mancini) de se porter garant de Pierre de Bragelonne, un

ami du Duc, pour l'achat de la charge de Trésorier général de l'artillerie qui coûtait très cher. Bragelonne, piètre gestionnaire, mourut en 1657 et c'est Arnoul qui dut rembourser les prêts. Il dut vendre la seigneurie de Lormoy et cette gigantesque dette ne fut totalement apurée par ses héritiers que quelques années après son décès.



Complètement ruiné il va « s'en sortir » grâce à Colbert (fig. 1 ci-contre), alors au sommet de sa carrière, auquel il va être recommandé par ses amis François Berthelot, qu'il avait connu pendant ses fonctions aux armées et occupait le poste très rémunérateur de Commissaire général des poudres et salpêtre, et Jean de la Fontaine.

Colbert se rendra vite compte qu'Arnoul pouvait être pour lui un collaborateur précieux et qu'il fallait l'aider financièrement. Il le nomma en 1665 : Intendant de justice, police et finances des fortifications de Provence et de Piémont et des galères de France, avec résidence à Marseille. En effet à cette époque Colbert avait réorganisé le département de la Marine et avait scindé en deux la flotte du Levant :

- la Marine à voile à Toulon
- les Galères à Marseille où elles allaient rester jusqu'en 1748.

Au moment où il arrive à Marseille « parachuté » par Paris, dans la ville on se souvient que cinq ans auparavant, à la fin de la Fronde, Louis XIV y avait fait une entrée fracassante par une brèche dans la muraille, diminuant immédiatement le pouvoir des Consuls qui devinrent les Echevins et décidant de la

construction des forts Saint-Jean et Saint-Nicolas, protégeant la ville tout en la surveillant.

On avait coutume de dire dans l'entourage du souverain « *Nous ne sommes plus au temps où Messieurs de Marseille parlaient haut. La citadelle (St. Nicolas) leur a fait ouvrir les yeux et Saint Jean leur donnera de l'entendement.* » C'est dire si la municipalité voyait d'un mauvais œil l'arrivée de Nicolas Arnoul.

Celui-ci pourtant au départ n'avait rien contre Marseille, bien au contraire comme le montre l'examen de sa correspondance de l'époque avec Colbert « *la ville mérite que le Roy la considère... La nature lui a donné la commodité du commerce en partage... Elle peut être la plus belle du monde... Vous sçavez que je n'ay pas subject d'aimer trop les Marseillois, mais j'ayme Marseille. Elle est au Roy et mérite par cette considération d'estre aymée et caressée comme la ville de tout son royaume plus capable de faire paroistre sa grandeur en tout.* ». On constate dans ce courrier que c'est Colbert en fait qui l'avait prévenu contre les édiles marseillais et notamment la Chambre de commerce dont il était informé des trafics qu'ils couvraient dans le commerce avec les pays du Levant. On voit aussi le souci d'Arnoul de faire paraître « la grandeur de Louis XIV en tout », ce qui va être une constante de son action.

Arnoul arrive à Marseille en 1665, il a 57 ans et il va y passer les neuf dernières années de sa vie. Durant ce laps de temps, doué d'une puissance de travail considérable, il va effectuer une œuvre colossale. Par sa fonction d'Intendant des galères il va devoir construire un arsenal digne de Louis XIV, mais Colbert va lui tracer une feuille de route complémentaire : « *l'agrandissement de la ville de Marseille, l'establissement de la franchise et le curage du port, trois ouvrages esgallement importants et pressés.* »

À son arrivée l'arsenal des galères, situé à l'angle sud-est du Lacydon, était peu de choses. Depuis longtemps la Royauté avait préféré, en raison de leur coût, louer les galères à leurs propriétaires plutôt que les construire.

- En revanche il y avait à cet endroit depuis 1646 un hôpital des forçats extrêmement moderne qui fonctionnera pendant plus d'un siècle. Le plan Fourmiguier (actuel Quai de Belges) était alors occupé par le chantier naval des Marseillais et sur le Quai de Rive neuve ne se trouvaient que deux grands domaines religieux avec couvents et grands terrains : celui des Capucines et plus loin celui des Bernardines. La mitoyenneté de l'hôpital et du couvent des Capucines sera à l'origine de

tensions constantes du fait des désagréments occasionnés aux religieuses par les forçats qui n'hésitaient pas à escalader le mur du couvent ([cf article sur le site de l'Association](#))

De nombreux procès s'ensuivront avant qu'Arnoul, après d'âpres négociations (« *J'aymerois mieux avoir affaire aux plus meschans procureurs qu'à des religieux et religieuses.* »), puisse acheter leur domaine et ainsi étendre l'arsenal vers l'ouest.

L'arsenal qui va être bâti sera une structure énorme : sur neuf hectares englobant le plan Fourmiguier, se prolongeant à l'Est jusqu'à la rue Paradis, à l'Ouest jusqu'à la rue Fort Notre-Dame et au Sud se terminant à la rue Sainte. C'était à la fois :

- une gigantesque usine de construction des galères
- une prison où étaient logés les forçats quand ils n'étaient pas sur les galères
- une caserne pour les militaires
- un hôpital moderne
- un palais avec une belle demeure pour l'Intendant et les officiers appelée la Maison du Roi, avec son jardin d'agrément et son potager, le tout d'une belle architecture « pour la plus grande gloire de Louis XIV ».

À son apogée en 1700, 20 000 personnes se trouvaient à l'intérieur de l'arsenal. La construction de cet Arsenal va se faire en deux phases (fig. 2) :

- « l'ancien Arsenal » entre 1665 et 1669, c'est la partie située sur le plan Fourmiguier et plus en arrière jusqu'à la rue Paradis ;
- « le nouvel Arsenal » dont la construction débutera à 1673 et se finira bien après la mort d'Arnoul, occupant en partie la Rive neuve.

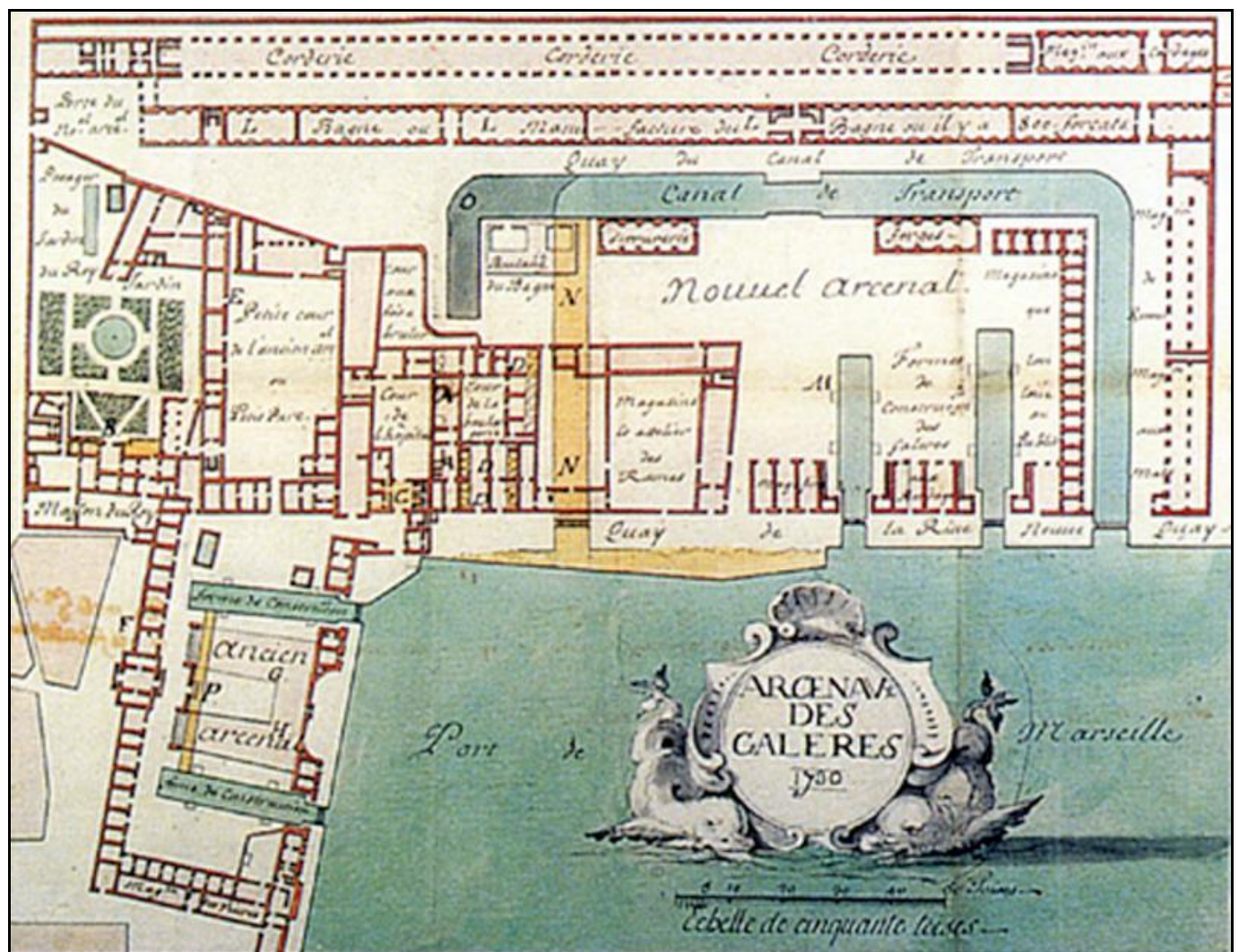


Fig. 2 – Plan de l'Arsenal des galères en 1730

L'ancien Arsenal va englober dans sa presque totalité le plan Fourmiguier dont Arnoul va brutalement exproprier les Marseillais pour délocaliser leur chantier naval sur la Rive neuve dans le jardin des Bernardines. L'ancien Arsenal occupera quatre hectares. On y trouvera deux formes (darses) où étaient construites et lancées les galères et deux terceneaux couverts pour stocker tout le matériel. Le plan Fourmiguier était clôturé par une enceinte où on trouvait trois pavillons dont le pavillon central dit « pavillon de l'horloge » qui rythmait la journée de travail. Plus en arrière, à côté de l'hôpital des forçats se trouvait un grand espace de stockage « le petit parc » et au-dessus de lui une très grande salle d'armes qui servait aussi de salle de réception.

La construction de cet Arsenal permit à Arnoul d'y mettre sa patte en lui conférant l'aspect d'un palais à l'architecture « louis-quatorzième » : toits d'ardoises des pavillons, toits de tuiles rouges des terceneaux, pierre de taille, ménageant au niveau du pavillon de l'horloge une grande terrasse pour donner en spectacle le lancement des galères ou les manœuvres dans le port de ces prestigieux bâtiments (fig. 3).

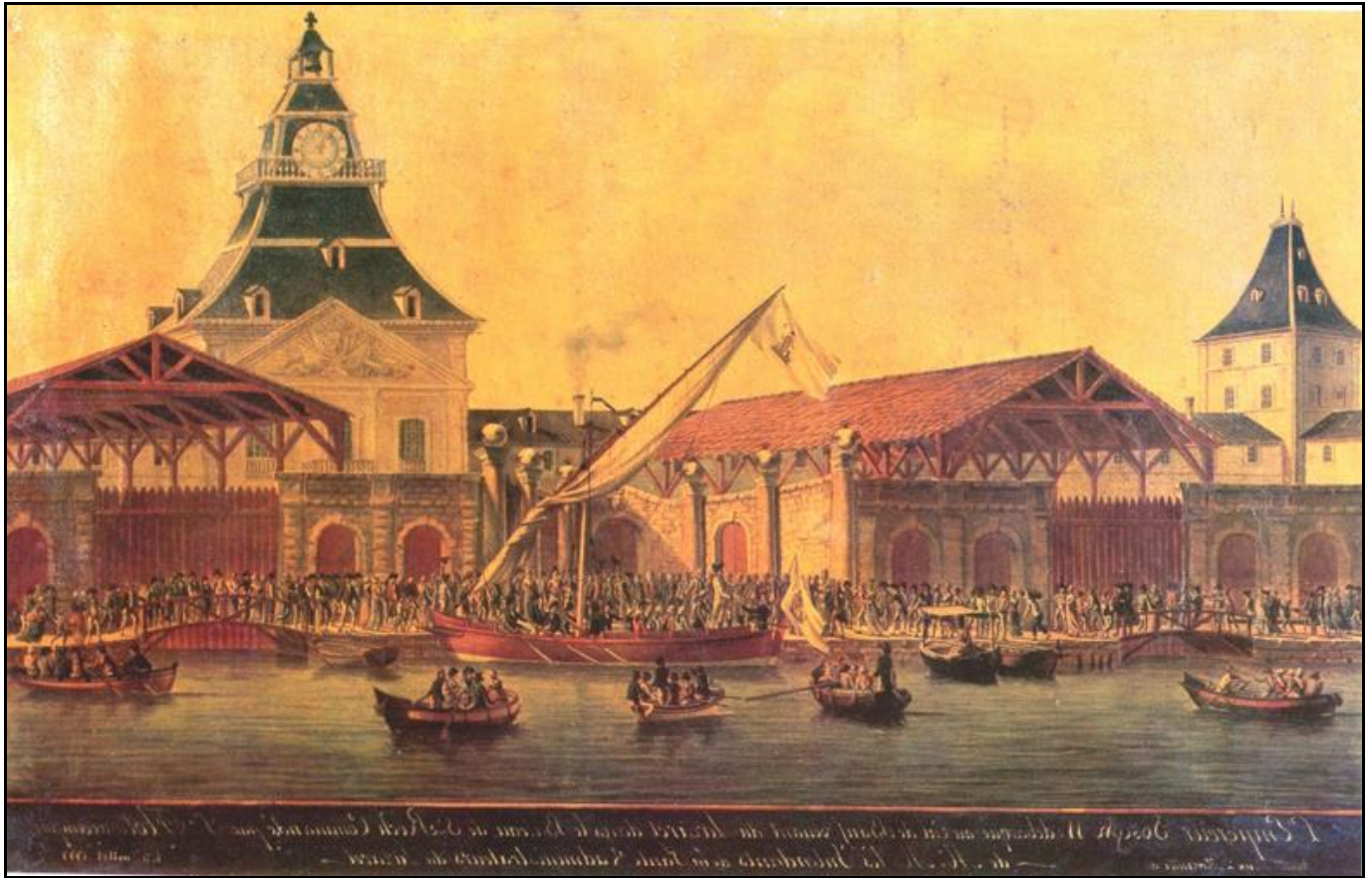


Fig. 3 - Aix-en-Provence : l'Arsenal en 1677

Mais cet ancien Arsenal très vite se révéla trop exigü ce qui décida Arnoul à entreprendre la construction du nouvel Arsenal qui va s'étendre le long de la Rive neuve.

L'architecte en fut Antoine Niquet, Ingénieur général des fortifications de Provence, de Dauphiné et de Languedoc. On trouvera dans cette partie de l'arsenal deux nouvelles formes, des ateliers (menuiserie, fonderie), une corderie, un bâtiment pour le logement des forçats et un canal « borgne » utilisé pour acheminer les fournitures.

Cet Arsenal prestigieux eut son heure de gloire en 1679 à l'occasion de la visite du Marquis de Seignelay, fils de Colbert (qui lui succédera à sa mort en 1683 comme Secrétaire d'Etat à la Marine). On construisit et lança en 24 heures une galère ce qui témoigna de la bonne organisation du travail dans cette gigantesque structure.

La construction de l'arsenal sera l'occasion d'une affaire retentissante. En effet les Echevins n'avaient pas apprécié la façon dont Nicolas Arnoul leur avait confisqué leur chantier naval. Aussi ils décidèrent d'aller se plaindre au Roi et le firent par l'intermédiaire de leur délégué à Paris, Lange Bonin. Celui-ci rédigea un

mémoire comportant des accusations extrêmement graves (détournement de fonds, trafic d'influence, corruption).

Colbert fit son enquête, il convoqua Nicolas Arnoul, et demanda aux Echevins de lui fournir des preuves de ce qu'ils avançaient, ce qu'ils ne purent pas faire. Par ailleurs dans cette affaire les Echevins étaient en porte-à-faux vis-à-vis de Colbert car certains attendaient de lui la confirmation de titres de noblesse, dont celui d'Ecuyer. C'est ainsi qu'ils lâchèrent Bonin et rejetèrent sur lui toute la responsabilité de l'affaire. Bonin fut immédiatement emprisonné à la Bastille. L'autorité d'Arnoul s'en trouva renforcée. Il fut cependant réprimandé par Colbert « *Je suis obligé de vous dire que comme le principal fondement des leurs plaintes roule sur ce que vous avez fait enclorre le plan Fourmiguier sans leur faire entendre les intentions du Roy ny leur donner part de vostre dessin, il auroit esté à désirer qu'ils en eussent communication et surtout que vous les eussiez assurés que si vous leur ostiez le lieu où ils avoient accoustumé de bastir leurs vaisseaux, vous leur en donneriez un autre aussy commode, comme en effet c'est la volonté du Roy.* »

Le deuxième grand chantier pour Nicolas Arnoul fut la cure du port. En effet l'envasement y était permanent car il recevait les eaux de ruissellement de la ville et des collines alentour. Ce travail indispensable était financé par des taxes sur les bateaux et les marchandises entrant dans le port. Il était extrêmement difficile, on utilisait des machines peu efficaces et très onéreuses (fig. 4). En plus le travail était souvent gêné par le vent si bien que la profondeur n'était acceptable qu'au niveau du goulet et sur la rive-nord.

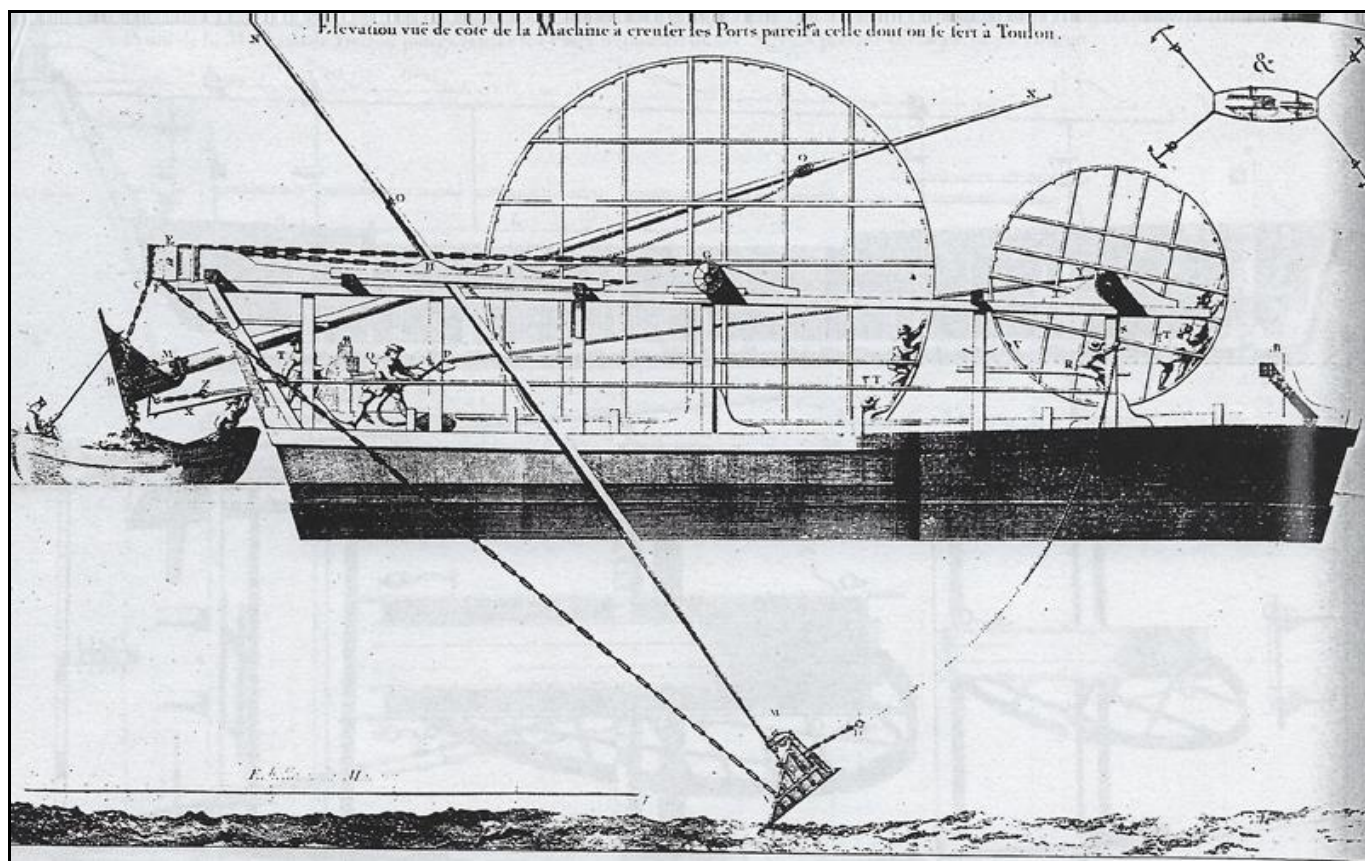


Fig. 4 - Machine utilisée pour le curage du port

Immédiatement Arnoul se pencha sur le problème et découvrit qu'il y avait énormément d'argent pour un très mauvais résultat. Les Echevins géraient ce travail qu'ils confiaient à des membres de leur famille qui à leur tour le sous-traitaient et s'en désintéressaient. Prenant la responsabilité de la cure du port, Arnoul acheta des machines neuves, surveilla de près le travail fourni et les résultats suivirent rapidement avec une notable augmentation du nombre de batelées extraites avec diminution de leur coût, et prolongement de l'approfondissement au niveau du plan Fourmiguier et le long du Quai de Rive neuve

Le troisième grand chantier auquel s'attaqua Nicolas Arnoul fut l'agrandissement de Marseille. La ville était en effet contrainte dans ses limites moyenâgeuses. Sa population était passée au cours du XVII^e siècle de 45 000 à 60 000 habitants générant une augmentation des loyers et une pénurie de logements. En 1666 les lettres patentes autorisant cette opération parurent et Nicolas Arnoul se mit immédiatement au travail créant une commission constituée d'hommes à lui : le Premier président du Parlement, d'Oppède, le Trésorier général de France, le Gouverneur de la citadelle, des ingénieurs de France et un homme d'affaires marseillais Gérard de Bénat, qui en fut le maître d'œuvre. L'agrandissement (fig. 5) comprenait la destruction de l'ancien rempart et la construction d'une nouvelle enceinte plus à l'Est (colline Saint Charles et colline Saint Michel) et revenant vers l'Ouest sur le quai de Rive neuve à l'extrémité du nouvel arsenal.

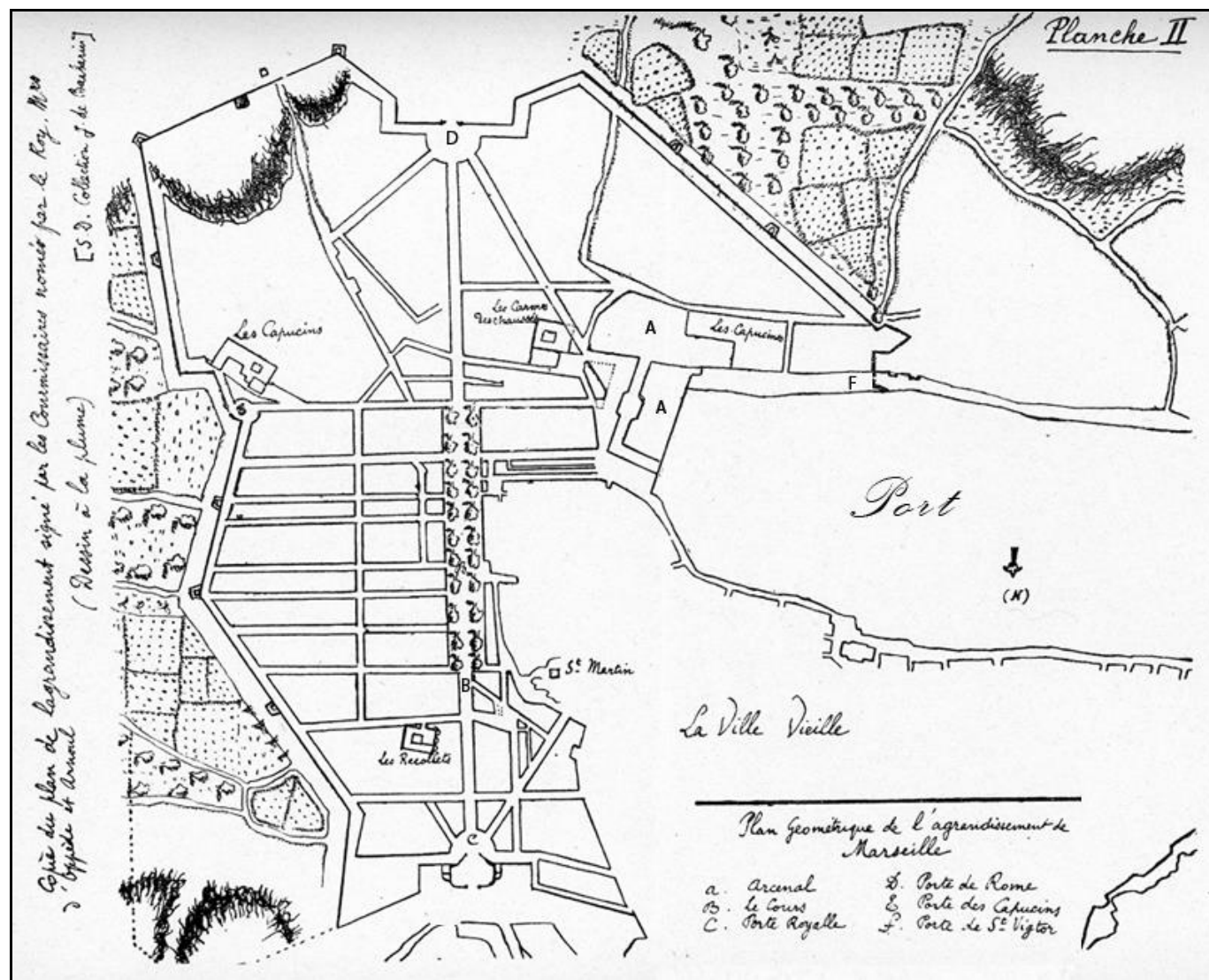


Fig 5 – Plan géométrique de l'agrandissement de Marseille proposé par Arnoul
A. Arcenal – B. Le Cours – C. Porte Royale – D. Porte de Rome – E. Porte des Capucins –
F. Porte de St Vigtor (orthographe d'origine)

L'urbanisation se faisait selon un axe Nord-Sud de la porte d'Aix à celle de Rome (actuelle Préfecture) et comportait en son milieu un vaste et prestigieux Cour planté d'arbres. Dans son désir de plaire au Roi, Arnoul demanda la participation de Pierre Puget. Celui-ci rendit un projet extrêmement ambitieux avec notamment une superbe place Royale. Mais, jugé trop onéreux par Colbert, qui reprochait aussi à Puget d'avoir travaillé pour Nicolas Fouquet, le projet fut refusé.

Tout de suite les Echevins furent « vent debout » contre ce projet, prétextant que leurs maisons dans la ville allaient perdre de leur valeur, que dans la nouvelle ville les lots allaient être frappés de taxes élevées et enfin que la ville ne serait plus défendue après destruction du rempart avant que le nouveau rempart soit construit. Arnoul passa outre, cependant au bout de deux ans, en guise d'apaisement il confia la

gestion de l'agrandissement aux Echevins. Au final l'opération fut prolongée vers Saint Victor, la superficie de la ville fut multipliée par trois, les travaux durèrent 80 ans et la ville s'endetta beaucoup. Cependant le résultat fut positif, comme l'écrit G. Rambert; « *Quelque long qu'il dut être à se peupler, le nouveau Marseille créé par l'énergie d'Arnoul à côté de l'ancien, offrit au commerce des voies spacieuses, aux populations des maisons habitables, et les voyageurs les plus divers allaient célébrer pendant près d'un siècle, la fière allure de l'ensemble.* »(fig. 6)



Fig. 6 - Le Cours au XVIIIe siècle

Nicolas Arnoul à son arrivée à Marseille était dans une situation financière précaire, couvert de dettes, mais il avait le sens des affaires et « il se refit » en neuf ans grâce notamment à sa participation aux opérations de l'agrandissement. Il participa également au commerce maritime et profita de sa position pour faire des opérations financières juteuses comme celle dite du Marquisat où il négocia pour lui l'achat à un prix très avantageux d'une partie du jardin des Bernardines dans lequel il construisit des entrepôts et des logements d'excellents rapports.

Nicolas Arnoul mena à Marseille une existence brillante dans l'Hôtel de l'Intendant, organisant de grands banquets et des fêtes somptueuses, utilisant pour les réceptions la magnifique salle d'armes et la terrasse du pavillon de l'horloge où il conviait les officiers des galères, la haute société marseillaise et ses amis du Parlement d'Aix. Aimant les belles choses, son intérieur était rempli de mobilier précieux. Enfin pour plaire au Roi il envoyait régulièrement à Versailles des plantes locales (orangers, oliviers, chênes verts), du marbre de la Sainte Baume et de Sainte Victoire, ainsi que des animaux exotiques ramenés par les navires marchands.

Cependant il n'était pas d'une santé florissante et il eut rapidement des ennuis bronchiques répétés qu'il attribuait à l'air salin et soignait en allant se reposer à Roquevaire. Mais surtout c'était un gros mangeur et il fut très tôt, en 1688, victime d'un accident vasculaire cérébral qui régresa complètement. Un autre survint en 1672 qui ne récupéra que partiellement.

En 1673, il fut nommé Intendant de la marine du Levant à Toulon. Six mois plus tard il fit un accident vasculaire cérébral majeur avec hémiplégie et aphasie qui justifia son retour à Marseille auprès de son fils

Pierre qui le remplaçait. Il reçut la visite des Echevins témoignant que leurs relations réciproques s'étaient notablement améliorées.

Il mourut le 18 octobre 1674 et fut inhumé le surlendemain dans l'église voisine des Carmes déchaussés au cours d'une cérémonie en présence d'une grande foule, où se trouvaient l'Intendant de la Généralité d'Aix, les commandants des forts, les capitaines des galères, le gouverneur-viguier de Marseille et les Echevins.

Nicolas Arnoul a effectué à Marseille un travail gigantesque. Même si aujourd'hui l'arsenal a disparu, on peut encore observer la trace de ce travail sur l'urbanisme de la ville de part et d'autre de l'axe rue d'Aix - Cours Belsunce - rue de Rome. C'est également lui qui a permis le développement de la Rive neuve, ce qui augmenta considérablement l'emprise portuaire. Avec l'Edit de franchise du port qu'il obtint, cette extension fut le point de départ du siècle d'or du commerce de Marseille. (fig. 7)



Fig. 7 - Vernet : Entrée du port de Marseille en 1754

On peut dire que Nicolas Arnoul a présidé au passage à la modernité de la ville et à ce titre il est dommage que rien à Marseille ne rappelle son souvenir.

Sources

- **G. Rambert** - Nicolas Arnoul, Intendant des galères à Marseille (1665 – 1674). Provincia ed. 1931
- **Zysberg** - Un espion anglais à Marseille en 1683. Revue Marseille, p 44-51
- **J. Billioud** - Le vieux port autrefois : cure et assainissement. Revue Marseille N° 53, 1963
- **J. Boissieu** - Les Arcenaulx de Marseille. Histoire d'un quartier. Ed. Assoc. Culturelle Les Arcenaulx. 1980.
- **B. Hénin** - L'agrandissement de Marseille (1666 – 1690). Annales du Midi, revue archéologique, historique et philosophique de la France méridionale. Tome 98, N°173, 1986
- **G. Moutte** - Curage du port et machines à curer à Marseille au XVIIIe siècle. Revue Marseille, N° 150, 1987

- **R. Bertrand** - Histoire d'une ville : Marseille. Sceren 2012
- **G. Bouchard. J. Martin** - Massalia. Casterman 2013
- **Th. Sarmant** - Mathieu Stoll. Le grand Colbert. Tallandier. 2019
- **G. François** - L'Hôpital royal des forçats, un établissement exemplaire à Marseille. Association des amis du patrimoine médical de Marseille ([*cf article sur le site de l'Association*](#))